



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



DEPARTEMENT AFFAIRES ECONOMIQUES ET AGRICULTURE

Projet Elevages et Pastoralisme intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO)

Utilisation des systèmes d'information dans la prévention et la gestion des conflits liés à la mobilité pastorale



NOTE DE CAPITALISATION

Introduction

L'expérience basée sur « l'utilisation des systèmes d'information dans la prévention des conflits liés à la mobilité pastorale » est portée par le Réseau Billital Maroobé (RBM). Le RBM est un réseau des organisations d'éleveurs implanté dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Tchad et le Togo avec une perspective d'extension à la Côte d'Ivoire et au Ghana. L'objectif du RBM est de contribuer à la reconnaissance du droit à la mobilité et à la sécurisation du foncier pastoral pour favoriser la négociation entre acteurs, faciliter l'harmonisation des règlements nationaux et régionaux et fournir des argumentaires pour le plaidoyer.

Le mécanisme d'information mis en place est intitulé « Observatoire des terres des parcours et de l'intégrité des couloirs de transhumance et commerciaux pour la mobilité du bétail en Afrique sahélienne de l'Ouest et du Centre –OPTIMAOC ». Ce mécanisme financé sur la composante 2 du Programme Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme et la Transhumance au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP) est basé à Niamey au Niger. Le PREDIP étant lui-même un projet coordonné par le CILSS. Dans ce mécanisme du système d'information « OPTIMAOC », il y a un dispositif basé sur l'envoi de SMS (short message service) et IVR (interactive voice response) vers les éleveurs qui est conduit par le RBM et qui a démarré en 2018. Ce système dont l'objectif est de diffuser rapidement une information auprès des éleveurs est expérimenté au niveau des zones de départ des transhumants, leurs terroirs d'attaches, et les zones frontalières en République du Bénin. Aujourd'hui cette expérience est en train de s'étendre à d'autres pays côtiers et sahéliens. Bien qu'elle soit encore nouvelle, quelques enseignements peuvent être tirés de cette expérience.

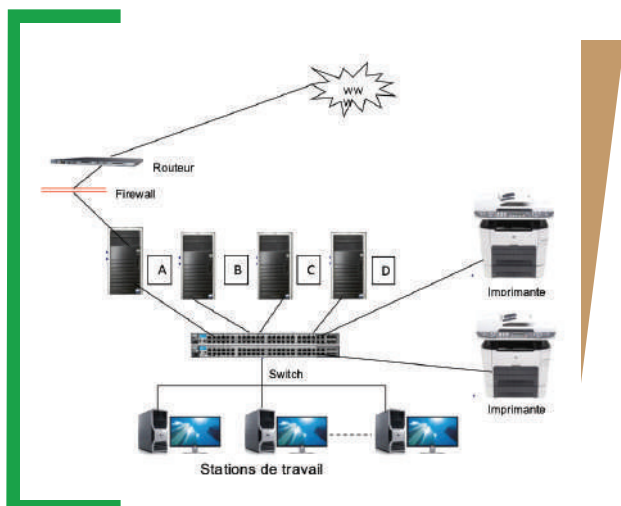
Cette expérience a été partagée au cours d'un atelier tenu à Lomé (Togo) du 29 au 31 Octobre 2019 organisé par le PEPISAO (Projet Elevages et Pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest). Elle a été complétée par des amendements d'une quarantaine d'associations pastorales et agricoles de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad.

La présente note de capitalisation est le résultat des contributions diverses en terme d'édition et de conseils aussi bien des experts de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR) de la CEDEAO, en particulier, les Assistants Techniques, Dr Bio Goura Soulé et Emmanuelle MAILLOT que du CILSS, en l'occurrence, le Chargé des programmes, Dr Hubert NDJAFFA et l'équipe de mise en œuvre du PEPISAO (Moussa ASSOUMANE, Imorou Orou DJEGA et Dr Anatole KONE) et également Alhassane YOUNFA de la (GIZ/ZFD).

Nos vifs remerciements à :



¹ BURKINA FASO (ANDAL et PINAL, ROPPA , RECOPA) MAURITANIE (GNAP, APESS Mauritanie) SENEGAL (DIRFEL, Kawral de Younouféré) NIGERIA (PARE, CORET) GUINEE CONAKRY (CAP Bokondjon, CONASEG), LIBERIA (Association of Cattle Advocate) TOGO (ONG – CDD, FENAPFIBVTO) BENIN (ANOPEP, POTAL MEN; FUPRO Bénin, APESS Bénin) COTE D'IVOIRE (AEBRB, OPEF, COFENABVI-AO) GHANA(GDCA GNACAF) MALI (RBM, FEBEVIM) TCHAD (KAWATAL, CONFIFET, COPAFIB) NIGER (CODE RURAL, CONACOOP, EFK FNEN-Daddo, RBM)



L'insuffisance d'informations aussi bien au niveau des éleveurs qu'au niveau des décideurs ou des pouvoirs publics est une des causes des conflits liés à la mobilité pastorale. En effet, les éleveurs ont peu d'informations sur les réglementations nationales et régionales de la transhumance. Par exemple, les autorités béninoises prennent chaque année un arrêté interministériel pour fixer les nouvelles règles de la transhumance notamment les dates d'entrées et de sorties, les portes d'entrées et des sorties, les itinéraires et zones de pâtures ; les taxes à payer, etc. Ces arrêtés interviennent généralement en décembre de chaque année au moment où les candidats à la transhumance s'apprêtent déjà au départ. S'il n'y a pas un mécanisme rapide qui permet d'informer les éleveurs sur les nouvelles dispositions, cette insuffisance pourrait entacher le bon déroulement de la transhumance.

C'est pourquoi il est apparu nécessaire pour le RBM de mettre en place un système d'information pour permettre aux différents acteurs principalement les éleveurs d'accéder aux informations sur la réglementation de la transhumance, la situation des ressources (pâturage et eau) et infrastructures pastorales pour prévenir et gérer au mieux les conflits liés à la mobilité pastorale.

En plus, cet outil d'information qu'est l'Observatoire des terres des parcours et de l'intégrité des couloirs de transhumance et commerciaux pour la mobilité du bétail en Afrique sahélienne de l'Ouest et du Centre –OPTIMAOC permet :

- une gestion des évènements en alertant sur des phénomènes inhabituels en milieu pastoral pour attirer l'attention des autorités sur une éventuelle crise;
- une meilleure planification de l'implantation des infrastructures pastorales et en même temps informer les éleveurs sur leur état de fonctionnalité ;
- une gestion sur les usages des terres en informant les autorités sur les cas d'accaparement des terres de transhumance (Couloirs) et plaider pour leur libération.

La particularité de cette expérience est qu'elle est innovante et basée sur le digital. C'est la seule expérience dans la zone d'intervention qui utilise les réseaux de téléphonie mobile pour informer de façon systématique et synchronisée un nombre important d'éleveurs sur les conditions et la situation de transhumance. Elle permet aux acteurs de la transhumance, principalement les éleveurs d'avoir des informations en temps réel à travers l'utilisation de technologies modernes de l'information notamment la téléphonie cellulaire mobile. Cette expérience est facilitée par le fait que la plupart des éleveurs transhumants communiquent déjà avec leurs familles et collègues à travers le téléphone cellulaire qui est finalement devenu un des moyens de communication le plus utilisé. L'usage du téléphone cellulaire par les éleveurs transhumants comme moyen de communication est aussi prouvé par une étude réalisée par la GIZ/ZFD de 2014 à 2016 sur « la typologie des éleveurs transhumants entre le Niger, le Burkina Faso et le Bénin ».



Crédit photo : RBM

Pour cette expérience, la démarche consiste d'abord à mettre en place une base de données constituées des numéros de téléphones des éleveurs. Cette étape implique de travailler avec « plus de personnes » car elle a concerné plus de 10 000 éleveurs. Cette base de données est actualisée régulièrement par RBM pour améliorer sa couverture. Ensuite, il faut se mettre en relation avec un prestataire de téléphonie qui a les ressources nécessaires pour atteindre rapidement la cible une fois le besoin émis. Et enfin, il faut chercher les informations auprès des sources officielles en ce qui concerne la réglementation de la transhumance, les traiter et les mettre au format approprié de diffusion qui tienne compte de la cible que sont les éleveurs. Les informations sont traduites en langues locales de la zone visée. Le traitement et la conception du format de diffusion de l'information se fait par des personnes spécialistes pour ensuite atteindre le maximum d'éleveurs.

Dans la mise en œuvre de cette expérience les outils de diffusion de l'information utilisés sont :

① l'utilisation de la messagerie SMS (short message service) et IVR (interactive Voice response) à travers les téléphones portables des éleveurs.

Ceci a permis en 2018 d'informer plus de 10.000 éleveurs sur la nouvelle réglementation de la transhumance au Bénin et ainsi prévenir les conflits.

② le centre d'appel automatisé des sociétés de téléphonie qui permet de lancer des appels à travers une plateforme en ligne vers une base de numéros ou peut être utilisé comme serveur automatisé de réponse.

Cette expérience basée sur la diffusion de l'information pour la prévention des conflits liés à la mobilité pastorale prend en compte le « Do No Harm » car elle permet aux acteurs, particulièrement aux éleveurs de disposer des informations utiles par rapport aux conditions de la transhumance. Ce faisant, ils prennent des dispositions pour le respect de la réglementation et éviter ainsi des conflits. La mise en œuvre de cette expérience n'est pas porteuse de conflits. Les résultats obtenus correspondent aux objectifs poursuivis par le RBM et ses partenaires techniques et financiers en matière de prévention des conflits liés à la mobilité pastorale.

ACTEURS



Crédit Photo : FARA

Dans cette expérience, les principaux acteurs impliqués sont :

Les éleveurs : ils sont fournisseurs et usagers des informations. Ce sont eux qui communiquent au RBM leurs numéros téléphoniques pour recevoir des messages ou appels sur la réglementation de la transhumance. Ils donnent également des informations par exemple sur l'état et l'occupation des ressources et infrastructures pastorales.

Ces informations sont par la suite traitées par le RBM à travers l'OPTIMAOC qui les diffuse auprès des pouvoirs publics et des éleveurs.

Les autorités publiques : ce sont elles qui fournissent des informations sur les nouvelles réglementations de la transhumance. Ces informations sont par la suite diffusées par le RBM via un prestataire à travers les SMS et IVR auprès des éleveurs inscrits dans la base des numéros.

Les points focaux RBM : ils reçoivent les informations auprès des éleveurs et les transmettent au SP/RBM pour traitement et diffusion.

Le Secrétariat Permanent (SP/RBM) : il centralise les informations reçues des points focaux et /ou des autorités publiques, les traite et les diffuse.

Les partenaires techniques et financiers (PTFs) : ils apportent un appui technique, méthodologique et financier au dispositif de collecte, de traitement et de diffusion de l'information.

La mise en œuvre de cette expérience de diffusion de l'information a permis d'informer plus de 10.000 éleveurs transhumants sur les réformes concernant la législation de la transhumance en République du Bénin prise en 2018 et les années suivantes. Ce qui a permis aux éleveurs transhumants de prendre des dispositions utiles. La diffusion de l'information à travers les SMS et les appels automatiques ont permis d'éviter rapidement des troubles qui pourraient survenir si les éleveurs transhumants arrivaient dans le pays d'accueil sans qu'ils aient l'information sur la nouvelle réglementation de la transhumance, notamment les dates d'entrée et de sortie, les portes d'entrée et de sortie, les itinéraires à suivre etc. Ceci qui a contribué à réduire les cas de conflits violents.

Au niveau individuel/personnel.

le changement induit par cette expérience est perceptible parce que chaque éleveur transhumant ayant reçu l'information sur la réglementation de la transhumance en République du Bénin essaie de ne pas prendre des risques qui pourraient l'opposer aux autorités frontalières béninoises. Dans un tel contexte, il est facile d'accuser les éleveurs transhumants de violation de la réglementation de la transhumance et les exposer à des amendes et autres formes d'abus.

Au niveau socio-politique.

l'expérience donne au RBM un argumentaire solide dans le cadre de plaider auprès des autorités nationales et des organisations sous régionales pour l'amélioration des conditions de la pratique de la transhumance.



Crédit Photo : AFAAS

Cette expérience est efficace quand on analyse les résultats obtenus et les moyens investis. Les coûts sont faibles parce qu'il n'y a pas de recrutement de ressources humaines, aucun investissement en

matériel puisque les téléphones sur lesquels les messages sont reçus appartiennent déjà aux éleveurs. Le délai de mise en œuvre est performant pour l'atteinte de l'objectif.



Crédit photo : RBM

Dans le cas de cette expérience, il s'agit d'informer les éleveurs et les mettre à jour sur les nouvelles réglementations de la transhumance transfrontalière en République du Bénin. Les SMS et les appels automatiques ont permis d'éviter rapidement des troubles et de prévenir des conflits. Cette expérience a démontré que les événements inattendus ou imprévus peuvent être pris en charge avec dynamisme à travers ce mode de partage d'information.

Il n'y a pas de risques pouvant limiter l'expérience tant que les informations diffusées ne portent pas atteinte à l'intégrité des pays et à l'ordre public sur lesquels veillent les autorités en charge de la régulation des médias.

ANALYSE

L'analyse de cette expérience de prévention et la gestion des conflits liés à la mobilité pastorale à travers la mise en place des systèmes d'information, permet de ressortir des éléments expliquant les leçons apprises et les recommandations pour une mise à échelle de l'expérience.

1- LECONS APPRISES/LIMITES

L'outil OPTIMAOC est riche en enseignements. L'utilisation du numérique permet de porter rapidement une information à un grand nombre de cibles. La réactivité est un atout majeur en matière de communication. L'innovation technologique est devenue un outil incontournable. Les éleveurs transhumants se sont rapidement adaptés à ce nouveau moyen de communication qui est la téléphonie mobile. Ils disposent des puces de tous les pays qu'ils fréquentent. Ils ont une bonne connaissance de l'usage de leurs téléphones.

Les limites résident dans le traitement rapide de l'information, l'actualisation des bases de numéros, la rédaction des messages qui doit être conforme à

la politique du prestataire sont les défis majeurs de cette expérience. Certaines situations demandent une prise en charge immédiate et si le nombre d'acteurs intermédiaires est élevé, cela peut retarder l'action.

Un des aspects importants de l'information est la célérité dans son traitement et sa transmission. Si on peut investir dans un renforcement de capacité au sein des organisations locales et être pleinement autonome dans le traitement des informations et messages, on gagnera énormément en temps. C'est un investissement à court terme qui serait hautement bénéfique.



Crédit photo: projet PPAAO/CORAF

2- RECOMMANDATIONS

L'opérationnalisation de l'expérience et les leçons apprises amènent à formuler les recommandations suivantes pour toute mise à l'échelle de l'expérience :

- S'assurer de l'adhésion de la cible au mécanisme pour contribuer efficacement à sa réussite ;

- Garantir la qualité et la fiabilité de l'information diffusée : il est important que les informations diffusées soient pertinentes pour la cible.

A propos du PEPISAO

Le Projet Elevages et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest est mis en œuvre par la CEDEAO qui a délégué au CILSS la mise en œuvre des composantes 1 et 2 avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD), vise à renforcer les capacités des Etats et acteurs régionaux et nationaux, à déployer des approches de sécurisation de la mobilité pastorale et d'intégration des modes d'élevage (i) inscrites dans une vision régionale partagée, (ii) offrant un maximum de garanties en matière de cohabitation pacifique des différents usagers des ressources naturelles. Il se veut intégrateur en termes d'approche.

Son objectif général est de « renforcer la résilience des populations et contribuer au développement économique et social de la région » et spécifiquement, réduire les conflits liés au pastoralisme à travers l'amorce de la construction d'une vision régionale partagée sur les différents modes d'élevage de ruminants. A travers ces objectifs spécifiques, le projet se positionne en appui et en complémentarité aux différentes initiatives en cours, pour développer une capacité régionale durable de gestion des enjeux liés aux différents systèmes d'élevage, en particulier dans les zones d'accueil de transhumance des trois grands couloirs en Afrique de l'Ouest et au Sahel (Est, centre et ouest) afin de construire un tissu social durable de cohabitation pacifique et d'intégration régionale.

Le PEPISAO est mis en œuvre dans les 15 pays de la CEDEAO ainsi que la Mauritanie et le Tchad. Les principaux partenaires sont la CEDEAO, le CILSS, l'UEMOA, l'AFD.



**ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO**

Secrétariat Exécutif du CILSS

03 BP 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO

Téléphone: 00226 25499600

Email: cilss@cilss.int

Twitter : @PredipR // **Facebook :** Predip@

Sites web : praps.cilss.int // predip.cilss.int

Commission de la CEDEAO

Départements Affaires Economiques et Agriculture

Direction Agriculture et Développement Rural

Annexe River Plaza - 496 Abogo Largema Street - Central Business District

PMB 401 Abuja FCT - République Fédérale du Nigeria

Email : agri_rural@ecowas.int

Twitter : [@ecowas_agric](https://twitter.com/ecowas_agric) // **Facebook :** [ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture)